

PROGRAMME DE FORMATION

AGENT DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

SSIAP1

Agrément Préfectoral n°0026

SARL Cogan Consulting

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du Nord

Autorisation d'exercice du CNAPS : FOR-059-2026-01-28-20210585031

TVA-FR-11 503 290 934 CODE APE : 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – France

Téléphone : +33 (0)3 28 59 98-28

Fax : +33 (0)3 28 26 59 89

Email : cogan@coganconsulting.com

Site Web: www.coganconsulting.com

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Texte de référence : Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Être titulaire du PSC1 (moins de deux ans), ou Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

Satisfaire à l'évaluation organisée par le centre de formation.

Disposer d'un certificat médical de moins de 3 mois (le formulaire vous sera remis).

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Un système informatisé de réponse pour la réalisation de l'épreuve QCM.

Délivrance d'un livret pédagogique dès le premier jour.

Ordinateur et vidéo projecteur.

Un poste central de sécurité pédagogique équipé.

Visite applicative du lieu d'examen ainsi qu'un exercice feux avec bac écologique (le déplacement est à la charge de l'apprenant).

Moyens techniques pour les mises en situation (SSI de catégorie A, émetteur-récepteur, caméras, extincteurs, machine à fumée, mannequins,...)

Un environnement adapté pour les mises en situation pratique (chemin de ronde, parking...)

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Examen le dernier jour sous l'autorité du SDIS :

- Test QCM (minimum 12/20 pour être validé (e))
- Ronde réalisée au sein d'un établissement recevant du public devant les membres du jury, suivi par la rédaction d'une main courante.
- Passage devant un jury

NOTA : l'emploi en tant qu'agent de service de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste et à l'obtention de la qualification HOB0 (formation / habilitation électrique du personnel non-électricien, sur les risques électriques en entreprise).

PROGRAMME

PARTIE 1 : LE FEU ET SES CONSEQUENCES :

- Le feu : éclosion et développement du feu.
- Comportement au feu : Réaction et résistance au feu.

PARTIE 2 : SECURITE INCENDIE :

- Les principes de classement des établissements.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques.
- Evacuation du public et des occupants.
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité

PARTIE 3 : INSTALLATION TECHNIQUES :

- Les installations électriques.
- Ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides.
- Système de sécurité incendie.

PARTIE 4 : ROLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE :

- Le service de sécurité.
- Présentation des consignes de sécurité et main courante.
- Poste de sécurité.
- Ronde de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

PARTIE 5 : CONCRETISATION DES ACQUIS :

- Visites applicatives, avec étude approfondie des équipements techniques, des risques et de la disposition des lieux.
- Mises en situation d'intervention : cas pratiques.

DUREE – 77 heures dont 7 heures d'examen

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE – Erika BOUMENDIL

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 8 à 10 personnes

TARIF : Nous consulter

DELAIS D'ACCES / DATE DE SESSIONS – Calendrier sur le site

www.coganconsulting.com